

**Bureau du Conseil d'Administration du 02/04/2026**

DIRECTION GENERALE ADJOINTE CLIENTS  
Frédéric FOURET / AH2026

**VENTES DE LOGEMENTS**

**EN APPLICATION DE LA LOI N° 86-1290 DU 23 DECEMBRE 1986**

Le Bureau du Conseil d'Administration est informé de la vente de logements en application de la loi n° 86-1290 du 23 Décembre 1986 modifiée par la loi ELAN du 25 juin 2018. et des dispositions du décret n° 2019-1183 du 15 novembre 2019.

Vu la délibération 2021-16 du Conseil d'Administration du 28 juillet 2021 donnant compétence au Bureau du Conseil d'Administration conformément à l'article R 421-16 du Code de la Construction et de l'Habitation.

Il est proposé au Bureau du Conseil d'Administration :

- d'autoriser la vente par l'Office dudit logement,
- de faire rédiger l'acte de vente en la forme notariée,
- de donner tous pouvoirs au Directeur Général pour signer tous documents se rapportant à cette affaire.

Cette vente ne fait pas partie du plan de mise en vente annexé à la CUS 2019/2025 signée le 31/12/2019.

**Acquéreur :**

[REDACTED] domiciliée à DUNKERQUE, [REDACTED]

Est acquéreur du logement sis à GRANDE SYNTHE, [REDACTED]

Prix de vente : 172 000 €                      Prix Marché : 172 000 €                      [REDACTED]

Maison T6 de 132 m2 avec garage  
Locataire PH  
Revenus inférieurs PLI  
Prix Commercial : 172 000€

**ADOPTE**

Pour extrait conforme  
le Directeur Général  
Eric.COJON



Accusé de réception en préfecture  
059-378072144-20260402-BCA260402-121A-DE  
Date de télétransmission : 03/04/2026  
Date de réception préfecture : 03/04/2026      1